

ARRONDISSEMENT
DE QUIMPER

**MAIRIE
DE
BANNALEC**

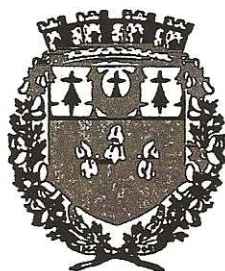
29380

TÉL. 02.98.39.57.22

FAX. 02.98.39.51.85

E-mail : mairie@bannalec.fr

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE



**COMMISSION PLÉNIÈRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2008**

Le 17 septembre 2008, à 18 heures, les membres du Conseil municipal de la Commune de Bannalec se sont réunis en commission plénière, à la Mairie, salle du Conseil, afin de débattre du projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire communal.

Nombre de conseillers en exercice : 26.

Étaient présents :

M. Yves ANDRÉ,
M. Guy LE SERGENT,
M. Daniel SELLIN,
Mme Josiane ANDRÉ,
Mme Martine PRIMA,
M. Arnaud TAËRON,
Mme Michèle BERNARD-LE ROUX,
Mme Yveline SINQUIN,
Mme Marie José TOULLEC,
M. Bruno PERRON,
Mme Marie-Laure FALCHIER,
M. Alain JACQUIOT,
Mme Pascale CÉVAER,
M. Stéphane LE PADAN,
M. Sébastien FURIC,
M. Christophe LE ROUX,
M. Yannick GUERNEC,
M. Gérard BÉRAUT
Mme Catherine FAVERIE,
M. Florent HILIOU,
M. Jean-François LE ROUX.

Étaient absents :

Mme Nicole RIOUAT, excusée, qui a donné procuration à Madame Pascale CÉVAER,
M. Marcel JAMBOU, excusé, qui a donné procuration à M. Yves ANDRÉ.
Mme Marie-France LE COZ, excusée, qui a donné procuration à Mme Martine PRIMA,
Mme Colette LE BOURHIS, excusée, qui a donné procuration à M. Yannick GUERNEC,
Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ-DUIGOU, excusée, qui a donné procuration à Mme Yveline SINQUIN.

BANNALEC Commission Eolien du 17 septembre 2008 à 18 heures en mairie

texte lu par le maire avant le vote de la commission

L'enquête publique concernant le projet éolien sur la commune se termine demain
Comme je l'avais annoncé le vote de ce jour sera transmis au commissaire enquêteur

- > Cette commission s'est réunie pour la première fois le 8 août 2008 en ce même lieu
Y étaient invités, les membres de l'association "C du Vent", auxquels se sont joints
une quinzaine de riverains
Après une présentation de l'historique de l'éolien en général et du projet de Bannalec
par Marcel JAMBOU, Vice Président de la COCOPAQ en charge du sujet, l'Association
"C du Vent" a exprimé les griefs reprochés au projet et à l'éolien.
S'en est suivie une discussion entre élus, riverains et l'association et ceci dans une
certaine sérénité.
- > En début de l'enquête publique, un mot du maire demandant aux administrés de venir
donner leurs avis sur le projet, a été distribué dans les boîtes à lettres (exemple joint)
- > Le 3 Septembre la commission s'est à nouveau réunie en présence du promoteur VSB
à qui vous avez pu poser vos questions et interrogations
- > Le Samedi 6 Septembre une visite de sites éoliens a été organisée
Y étaient invités, les élus de Bannalec et Le Trévoux ainsi que les riverains les plus proches
des sites envisagés (invitation par courrier -exemple joint)
Au cours de ces visites à Plomodiern, Cast et Plouguin, chacun a pu s'entretenir
avec des élus, des riverains et des associations
- > A la question posée lors de la réunion du 8 août et également plusieurs fois sur le registre
de l'enquête " Que rapporte les éoliennes à la Commune ", j'ai eu une réponse du président
de la COCOPAQ qui serait d'accord sur le principe de rétrocéder à la commune une partie
des bénéfices de la TP et ceci par le biais de fonds de concours pour des actions d'économie
d'énergie ou d'équipements à haute qualité environnementale.
- > A savoir également que beaucoup de personnes se sont prononcées sur les registres de
l'enquête publique et nous avons reçu des courriers émanant d'autres régions
Beaucoup de questionnements, de craintes ou de rejets du projet, mais également
quelques avis favorables

Au vu de tout ceci, je vous demande donc maintenant de voter, à bulletins secrets sur le projet
Un papier a été préparé, sur lequel vous devrez cocher la case correspondant à votre choix

A la question "Avez-vous d'autres éléments à apporter avant le vote"?

Monsieur Gérard BERAUT me demande si j'avais connaissance du vote des élus du Trévoux
Je réponds que le conseil municipal du Trévoux s'est prononcé à l'unanimité contre le projet
en arguant le principe de précaution.

Nous passons donc au vote

La Commission, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

***SE PRONONCE*, à la majorité, favorablement à l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal.**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Votants :	26
Bulletins blancs ou nuls :	0
Exprimés :	26

Implantation d'éoliennes sur les 2 sites	12
Implantation d'éoliennes sur le seul site de Castel Coudiec	8
Implantation d'éoliennes sur le seul site de Kerros-Dourguélen	0
Aucune éolienne	6.

Certifié conforme
Le Maire,



[Signature]
Yves ANDRÉ